

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 24 juillet 2012

Présents : Claude Vignon, Paul Bertrand, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Yves Guillet, Pierre Barbier, Valérie Guillet
Excusés : Gérald Idelon, Sandra Perrier
Absent : Martin Béchier

Délibérations du conseil

→ La commune ne préempte pas à l'acquisition de la maison de Mr Churassy, ancien bâtiment de la boulangerie. *Voté à l'unanimité.*

→ Suite à l'intégration du meublé communal attenant au camping dans le bail commercial du camping, la régie municipale du meublé est supprimée. *Voté à l'unanimité.*

→ Suite à la deuxième consultation pour les marchés de travaux de la boulangerie-pâtisserie, et après une phase de négociation des prix, le maire propose l'attribution des marchés suivante :

lot	libellé	Entreprise retenue	Montant HT
2	Démolition gros-oeuvre	TRUCHET SAS	159 643,25 €
3	Platrerie - peintures	ALPES DECO 38	4 722,80 €
9	Serrurerie - menuiseries extérieures - occultations	P J M	16 759,00 €
10	Menuiseries intérieures bois	ALPES DECO 38	1 455,00 €
15	Faux-plafonds	THOMASSET FILS	1674,60 €
18	Revêtements de sols	THOMASSET FILS	2 781,66 €
25	Plomberie - chauffage climatisation	DUPONT	31 882,65 €
31	Electricité	ROLAND GARD	22 900 €
39	Isolation thermique	JURA ISOLATION	25 068,47 €
68	Fondations spéciales	RHONE-ALPES FONDATIONS	42 520,00 €

Il est convenu que les travaux de fondations spéciales seront précisés après la réalisation d'une étude de sol complémentaire. *Voté à l'unanimité*

Décisions du conseil

→ Le Maire rapporte au conseil la présentation de Mr Reynald Gouverneur et Sophie De Maio, candidats à l'installation dans la future boulangerie-pâtisserie. Le couple a fourni les preuves des capacités professionnelles et financières demandées avec l'appui de la Chambre des Métiers. La première rencontre avec la commission boulangerie a été positive, les candidats ont convaincu les élus de leurs motivations et de leur capacités personnelles et relationnelles pour réussir leur implantation. Il est décidé de retenir officiellement ce couple de candidats et de les associer à la phase de chantier qui va démarrer à l'automne.

→ Le contrat à durée déterminée d'agent technique de Mr Bernard Capdeville se termine le 31 août 2012. Le renouvellement ou la prolongation de son contrat n'est pas possible. Etant satisfaite de son travail, la commune lancera des démarches de demande de reclassement auprès d'autres collectivités.

→ Suite à une panne de la pompe du réservoir d'eau du Bard le 14 juillet, un devis de remplacement de la pompe a été demandé, s'élevant à 5 067 €HT. Il est décidé de réserver cette pompe et de l'acheter en 2013.

→ Le local du passage sous le clocher est mis gracieusement à la disposition de l'association Les Martinades, jusqu'à l'aboutissement du projet de rénovation et agrandissement de la mairie.

informations au conseil

→ La consultation pour le marché public de réparation de la voirie communale suite aux dégâts d'orage du 27 mai a été lancée ce jour.

→ Le Maire a rencontré Mr Schlienger, habitant des Moreaux, au sujet de la vitesse des véhicules durant la traversée du hameau. Une démarche d'information et de sensibilisation auprès des habitants des hameaux voisins sera menée.

→ En plus de la participation des services techniques communaux à la préparation et au rangement de la fête du Bleu du Vercors à Vassieux, le conseil communautaire de la CCV a validé une participation des agents techniques communaux de 6 heures durant le week-end de l'événement, à la charge des communes.

→ Le Parc Naturel Régional du Vercors a informé le Maire de sa décision de ne pas installer de Point Info Parc du Vercors dans le local réservé à cet effet dans l'Hôtel du Vercors. Celui-ci est donc disponible à la location.

Secrétaire de séance : Valérie Guillet